

SIGNALÉTIQUE

Référent : Arseguel Didier

Axe PSD : Aucun lien

Objectif région : Aucun lien

Dernière mise à jour : 21/01/2026

PROJETS ASSOCIÉS

Signalétique (*signaletique*) - **2021**

ENJEUX

La signalétique sur les sites protégés par le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine a pour vocation première de marquer la présence d'un site naturel remarquable, où il convient de respecter un certain nombre de règles pour garantir sa préservation dans le temps. Selon les supports choisis, elle peut également informer sur l'action du Conservatoire, sur le soutien des partenaires financiers ou être un outil de sensibilisation du public.

OBJECTIFS & ACTIVITÉS

Pose de 5 panneaux d'entrée de site. Réfection d'une dizaine de panneaux (changement des visuels, déplacement du panneau, nettoyage et mise en peinture, ...). Outre les panneaux d'entrée de site, plus de 10 panneaux viendront compléter la signalétique présente sur les espaces protégés par le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine.

INDICATEURS DE RÉALISATION

20

Nombre d'aménagement

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. Remplacements de panneaux vétustes et pose de panneaux d'entrée de site

Au vu du nombre de panneaux posés sur les différents sites protégés par le Conservatoire d'espaces

naturels de Lorraine, de temps en temps il est nécessaire d'en changer l'un ou l'autre devenu trop vétuste et dont le visuel est illisible. Afin de limiter les coûts, le retraitage se fait quasiment à l'identique, seuls les logos sont remis à jour. Les modifications des textes restent une exception.

Certaines balises situées à l'entrée des sites, dont le support est en mauvais état, sont remplacées par des panneaux d'entrée de site. D'autres sites, non encore équipés d'une signalétique marquant l'existence d'un site naturel remarquable protégé, sont équipés de panneaux d'entrée de site. Cinq panneaux d'entrée de site seront posés en 2026. À cela se s'ajoute la rénovation des panneaux vétustes.

En Meurthe-et-Moselle et en Meuse, il est prévu de nettoyer et repeindre certains supports de l'ancienne charte afin de prolonger leur durée de vie.

2. Délimitation de sites protégés par le Conservatoire

Sur le site de Bouconville-sur-Madt (Meuse), il est prévu la pose de panneaux "propriété privé" pour éviter une fréquentation non désirée. Sur le site des Neuf-Bois (commune de Saint-Maurice-sur-Moselle dans les Vosges), acquis récemment par le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine, il est prévu d'implanter 8 panneaux pour informer le public de la protection du site et de l'interdiction de pénétrer dans l'ancienne marcairie.

3. Conception, fabrication et pose d'un panneau à Sivry-la-Perche

La pelouse calcaire dominant la commune de Sivry-la-Perche a été acquise par le Conservatoire en décembre 2025 grâce au soutien financier de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et des donateurs au Fonds Chloé Fève. Un panneau sera posé à l'entrée du site pour le présenter, mentionner les financeurs et rendre hommage à Chloé Fève décédée lors d'un tragique accident.

4. Valorisation de l'ORE du Jardin de Berchigranges

Le propriétaire du Jardin de Berchigranges, à Granges-Aumontzey (Vosges), souhaite signer une obligation réelle environnementale (ORE) avec le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine afin de mieux prendre en compte la biodiversité du site. Au regard de la fréquentation du site par le public, le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine a décidé d'y implanter un panneau explicatif présentant ce qu'est une ORE et son intérêt pour ce site. Un flyer sera également être conçu afin d'être mis à la disposition des visiteurs du jardin et des occupants des gîtes attenants.

5. Remplacement de l'ancien escalier à Lay-Saint-Remy

L'accès au caillebotis du marais de Lay-Saint-Remy, se fait par un escalier qui est vétuste. Il est prévu en 2026 de faire procéder à la rénovation de l'escalier afin de pouvoir disposer d'un cheminement sécurisé tout au long du parcours.

6. Recherche de financement pour le sentier de découverte

Le site de La Roche à Génicourt-sur-Meuse (Meuse) a fait l'objet en 2024 d'une expertise du Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine qui a proposé plusieurs alternatives pour rénover l'aménagement pédagogique du site. Une fois le scénario validé, il conviendra de rechercher les financements pour sa mise en œuvre.

7. Rédaction du marché public pour la signalétique

Les règles de la commande publique nous amènent à rédiger un nouveau marché pour les années à venir. Cette obligation sera mise à profit pour réfléchir à une simplification des panneaux seuils et des balises de la charte actuelle du Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine, pour lesquels il est de plus en plus difficile de trouver des fabricants. La rédaction du nouveau cahier des charges implique un travail d'analyse du marché afin de vérifier les évolutions des dernières années, la faisabilité et la fiabilité de nouveaux supports.

SYNTHÈSE FINANCIÈRE

RECETTES	
Subventions	0,00 €
Autofinancement	0,00 €
Autres recettes	0,00 €
Total recettes	0,00 €
DÉPENSES	
Frais de personnel	0,00 €
Frais de fonctionnement	0,00 €
Investissements	0,00 €
Total dépenses	0,00 €